

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPLP et des troisièmes CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu l'arrêté du 12 mars 2025 nommant le jury du troisième concours du CAPLP section design et métiers d'art, option design, à la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Aline FACCENDA
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

Mme Muriel GUIGO CRENN
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

Mme Emilie LACOMBE
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

Examineur spécialisé

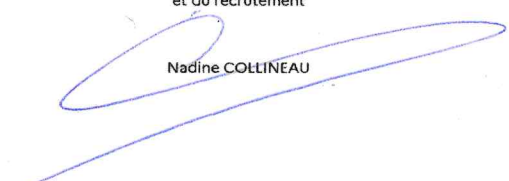
M. Vincent BONGRAND
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06 juin 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU